



PREMIER TRIMESTRE DE 2010 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2010

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 31 janvier 2010 et les notes les accompagnant dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2010 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Toronto, le 3 mars 2010 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a annoncé aujourd'hui un bénéfice net de 1 497 millions de dollars pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2010, en hausse de 387 millions, ou 35 %, par rapport à l'exercice précédent, et de 260 millions, ou 21 %, comparativement au dernier trimestre. Nous avons enregistré des résultats solides dans la plupart de nos secteurs d'exploitation et réduit la dotation à la provision pour pertes sur créances ce trimestre. Le bénéfice net a augmenté par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'amélioration générale des conditions du marché et de la conjoncture économique.

« Nous avons dégagé un bénéfice net de 1,5 milliard de dollars et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17,5 %, et notre situation de capital est demeurée solide. Ces résultats témoignent de notre capacité à générer un bénéfice et à assurer la gestion efficace de nos coûts et de notre capital, ainsi que de la solidité de nos activités, a déclaré M. Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. Notre stratégie à long terme et notre modèle d'affaires diversifié continuent de nous avantager alors que nous renforçons notre position de chef de file au Canada et que nous élargissons notre plateforme à l'échelle mondiale. Nous continuons de noter des signes de reprise sur les marchés et une amélioration de la conjoncture économique et nous profitons des occasions qui se présentent. »

Premier trimestre de 2010 par rapport au premier trimestre de 2009¹

- Bénéfice net de 1 497 millions de dollars (en hausse de 35 % par rapport à 1 110 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,00 \$ (en hausse de 0,22 \$ par rapport à 0,78 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17,5 % (en hausse de 300 points de base par rapport à 14,5 %)
- Ratio du capital de première catégorie de 12,7 %

Premier trimestre de 2010 par rapport au quatrième trimestre de 2009

- Bénéfice net de 1 497 millions de dollars (en hausse de 21 % par rapport à 1 237 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,00 \$ (en hausse de 0,18 \$ par rapport à 0,82 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17,5 % (en hausse de 280 points de base par rapport à 14,7 %)

Le bénéfice net des **Services bancaires canadiens** s'est élevé à 777 millions de dollars, soit une hausse de 81 millions, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la forte croissance continue des volumes dans la plupart de nos secteurs d'activité et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts, contrebalancées en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice de l'exercice précédent comprenait un ajustement favorable de 52 millions de dollars (32 millions après impôts) du passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 60 millions de dollars, ou 8 %, ce qui reflète la croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

« Nos résultats enregistrés dans les Services bancaires canadiens reflètent la forte croissance des volumes et les gains de part de marché pour la plupart de nos produits. La solide croissance des revenus conjuguée à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts ont donné lieu à un ratio d'efficacité de 45,7 %, soit une amélioration de 140 points de base par rapport au dernier trimestre », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Gestion du patrimoine** s'est établi à 219 millions de dollars, une hausse de 91 millions par rapport à l'exercice précédent attribuable à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et des volumes de transactions, aux ajustements comptables cumulatifs de 39 millions (34 millions après impôts) et à un ajustement favorable de 30 millions visant les impôts sur les bénéfices. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la

¹ Au cours de 2009, nous avons reclassé certains titres dans les prêts, conformément aux modifications du chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Comme nous l'avons annoncé au quatrième trimestre de 2009, ce reclassement a donné lieu à une augmentation du bénéfice net du premier trimestre de 2009 présenté précédemment, qui est passé de 1 053 millions de dollars à 1 110 millions, et à une hausse de 0,05 \$ et de 70 points de base, respectivement, du bénéfice dilué par action et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à notre rapport annuel 2009 aux actionnaires.

compression des écarts. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice a augmenté de 58 millions de dollars, principalement en raison des ajustements comptables cumulatifs et de l'ajustement favorable visant les impôts sur les bénéfices susmentionnés, lesquels ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions.

« Nos activités du secteur Gestion du patrimoine ont bénéficié de l'amélioration des conditions du marché par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et par un regain de confiance des investisseurs. Nous continuons de tirer parti de notre capacité à offrir aux particuliers et aux clients institutionnels du monde entier des produits et services qui se démarquent », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est établi à 118 millions de dollars, une hausse de 6 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent qui reflète la forte croissance des activités, particulièrement nos activités d'assurance vie en Europe, la comptabilisation de pertes sur placements à l'exercice précédent et l'incidence favorable du nouveau contrat de réassurance de rentes conclu au Royaume-Uni ce trimestre. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 14 millions de dollars, ou 13 %, ce qui reflète le niveau moins élevé des ajustements actuariels défavorables et les pertes sur placements du trimestre précédent.

« Le secteur Assurances a continué de présenter une forte croissance des activités pour la plupart des produits et il complète notre gamme de produits de détail », a déclaré M. Nixon.

La perte nette des **Services bancaires internationaux** s'est établie à 57 millions de dollars, en baisse comparativement à la perte nette de 100 millions à l'exercice précédent et à la perte nette de 125 millions au dernier trimestre. L'amélioration par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui comprenait des provisions liées à certains titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts constatés à l'exercice précédent, ainsi qu'à l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts. L'amélioration par rapport au dernier trimestre reflète la provision liée à la restructuration de certains fonds communs de placement de nos services bancaires dans les Antilles qui a été comptabilisée au trimestre précédent et qui a été reprise en partie au cours du trimestre considéré, la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

« Nous continuons de noter des signes d'amélioration de notre portefeuille de prêts des services bancaires aux États-Unis et nous travaillons énergiquement à la restructuration des activités afin d'améliorer le service à la clientèle et d'atteindre une efficacité opérationnelle accrue », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net des **Marchés des Capitaux** s'est chiffré à 571 millions de dollars, une hausse de 346 millions par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par la prise en compte de pertes considérables liées au contexte du marché au cours de l'exercice précédent. Nous avons également enregistré une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et une amélioration des résultats tirés de la plupart de nos services de banque d'investissement, contrebalancées partiellement par une diminution des résultats tirés des activités de négociation. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 10 millions de dollars, principalement en raison d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la reprise de la tranche résiduelle de 53 millions (29 millions après impôts) de la provision au titre du litige lié à Enron. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la rémunération variable découlant de l'ajustement annuel, comptabilisé au dernier trimestre, qui avait réduit la charge au quatrième trimestre.

« Une fois de plus, nous avons bénéficié de la vigueur et de la diversité de notre secteur Marchés des Capitaux. Nos activités de banque d'investissement se sont intensifiées par rapport au dernier trimestre en raison de l'amélioration des conditions des marchés du crédit et des titres de capitaux propres. Par ailleurs, nous avons enregistré une certaine diminution des revenus tirés de nos activités de négociation d'instruments du marché monétaire et de titres à revenu fixe, mais cette diminution a été contrebalancée en partie par la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de capitaux propres », a déclaré M. Nixon.

La perte nette des **Services de soutien généraux** s'est établie à 131 millions de dollars. Ce résultat reflète principalement des ajustements visant les impôts sur les bénéfices, qui ont été contrebalancés en grande partie par des ajustements favorables visant les impôts liés à d'autres secteurs d'activité. La perte nette tient aussi compte de l'incidence défavorable de la comptabilité de couverture sur les opérations de couverture auxquelles nous avons mis fin et des ajustements comptables cumulatifs défavorables de 47 millions de dollars (33 millions après impôts), ces facteurs étant liés à nos opérations de titrisation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les gains sur nos portefeuilles de titres disponibles à la vente.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 493 millions de dollars, en baisse de 293 millions par rapport à l'exercice précédent et de 390 millions par rapport au dernier trimestre. Aucune dotation à la provision générale n'a été comptabilisée ce trimestre, comparativement à une dotation de 149 millions de dollars au cours de l'exercice précédent et de 156 millions au cours du trimestre précédent. Nous avons également enregistré une diminution de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport aux deux périodes, laquelle découle de la diminution de la dotation aux provisions dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires internationaux. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances a diminué de 234 millions de dollars par rapport au dernier trimestre, comme il est indiqué ci-dessous.

Dans le secteur Services bancaires canadiens, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est établie à 318 millions de dollars, soit un résultat essentiellement inchangé par rapport au trimestre précédent qui s'explique par la hausse de la dotation aux provisions liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises, essentiellement neutralisée par la baisse de la dotation aux provisions liées à nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers non garantis.

Dans le secteur Services bancaires internationaux, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est établie à 175 millions de dollars, soit une diminution de 54 millions par rapport au dernier trimestre, laquelle est principalement attribuable à la stabilisation de la qualité des actifs liés à nos activités américaines de financement de constructeurs résidentiels. Les provisions liées à certains titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts au cours du trimestre précédent ont également contribué à la diminution.

Dans le secteur Marchés des Capitaux, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est établie à 30 millions de dollars, soit une diminution de 190 millions qui tient au fait que les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'importantes provisions liées à des clients.

La qualité du crédit s'est de façon générale améliorée par rapport à l'exercice et au trimestre précédents, résultat qui reflète la stabilisation de la qualité des actifs. Le maintien du niveau actuel de la dotation à la provision pour pertes sur créances demeure incertain à l'heure actuelle et il est tributaire de la résilience de la reprise économique et de l'amélioration des taux de chômage.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives du présent communiqué comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations de notre président et chef de la direction faites dans ce communiqué. L'information prospective contenue dans le présent communiqué est présentée afin d'aider nos détenteurs de titres et les analystes financiers à comprendre nos résultats d'exploitation et notre situation financière aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, et elle pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prédire », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes et que nous ne réalisons pas nos objectifs à moyen terme ni notre vision et nos objectifs stratégiques. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs de risque pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans les déclarations prospectives. Ces risques, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, opérationnel et les risques d'illiquidité et de financement, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités et dans notre rapport annuel 2009 aux actionnaires; la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux dotations, aux provisions et aux évaluations; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2010, ainsi que dans notre rapport annuel 2009 aux actionnaires.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué trimestriel portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2010 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le mercredi 3 mars 2010 à 7 h 30 (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-695-7806 ou le 1-888-789-9572 et en entrant le code d'accès 4503676, entre 7 h 20 et 7 h 25 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 3 mars, et ce, jusqu'au 3 juin 2010, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html ou en composant le 416-695-5800 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 4041431.

Renseignements aux médias

Katherine Gay, vice-présidente et chef, Communications, katherine.gay@rbc.com, 416-974-6286 (à Toronto) ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto).

Gillian McArdle, chef, Relations avec les médias, gillian.mcardle@rbc.com, 416-974-5506 (à Toronto) ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto).

Renseignements aux investisseurs

Josie Merenda, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, josie.merenda@rbc.com, 416-955-7803

Bill Anderson, directeur principal, Relations avec les investisseurs, william.anderson@rbc.com, 416-955-7804

Amy Cairncross, directrice principale, Relations avec les investisseurs, amy.cairncross@rbc.com, 416-955-7809

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de la capitalisation boursière et de l'actif, elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et elle est l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 77 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 53 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les marques de commerce utilisées dans le présent communiqué comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales sous licence. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.